



CIVIL AVIATION SAFETY ALERT

ALERTE À LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION CIVILE

ATTENTION:

Flight Training Units - Aeroplane and Helicopter

À L'ATTENTION DES :

Unités de Formation au Pilotage - Avion et Hélicoptère

Operational level of language proficiency prior to first solo

Niveau fonctionnel de compétences linguistiques avant le premier solo

PURPOSE:

The purpose of this Civil Aviation Safety Alert (CASA) is to highlight the risks associated to sending student pilots on solo flights prior to the demonstration of an operational level on the aviation language proficiency test.

OBJET :

La présente alerte à la sécurité de l'Aviation civile (ASAC) vise à souligner les risques associés à l'envoi en vol solo des élèves pilotes n'ayant pas encore démontré un niveau fonctionnel au moyen d'un test de compétences linguistiques pour l'aviation.

BACKGROUND:

Paragraph 401.06(1.1)(b) of the *Canadian Aviation Regulations* (CARs) states that an application for a licence 'include documentation establishing that the applicant demonstrated, by means of an evaluation, their ability to speak and understand English or French, or both, at the operational or expert level in accordance with the language proficiency scale set out in the table to subsection 421.06(4) of the personnel licencing standards'.

CONTEXTE :

L'alinéa 401.06 (1.1)(b) du *Règlement de l'aviation canadien* (RAC) stipule qu'une demande de licence doit contenir des documents qui établissent que le demandeur a démontré, au moyen d'une évaluation, son aptitude à parler et à comprendre le français ou l'anglais, ou les deux, au niveau fonctionnel ou expert, conformément à l'échelle de compétence linguistique figurant au tableau du paragraphe 421.06(4) des normes des licences du personnel.

Some flight training units that are using training flights as a means to acquire an operational level of language proficiency are postponing the language proficiency test until the end of the training and are releasing on solo flights student pilots that have not yet reached an operational level of language proficiency.

Certaines unités de formation au pilotage qui utilisent les vols de formation comme moyen d'acquérir un niveau fonctionnel de compétences linguistiques reportent le test de compétences linguistiques à la fin de la formation et envoient en vol solo des élèves pilotes qui n'ont pas encore atteint un niveau fonctionnel de compétences linguistiques.

There have been many instances where student pilots that do not have an operational language proficiency level have misunderstood instructions, have caused unnecessary repeats of communications, have been unable to provide accurate position reports, have been unable to acknowledge or understand reports of conflicting traffic.

Il y a eu plusieurs cas où des élèves pilotes qui n'avaient pas un niveau fonctionnel de compétences linguistiques ont mal compris des instructions, ont causé des répétitions inutiles de communication, ont été incapables de donner des rapports de position précis, ont été incapables de répondre ou de comprendre des rapports de circulation en conflit.

Inadequate level of language proficiency results in additional workload for air traffic controllers and increase the risks associated to diminished situational awareness.

Un niveau inadéquat de compétences linguistiques à pour résultat une charge de travail additionnelle pour les contrôleurs de la circulation aérienne et augmente les risques associés à une diminution de la perception de la situation.

RECOMMENDED ACTION:

It is recommended that flight training units ensure that student pilots have been awarded an operational level of language proficiency in accordance with the language proficiency scale set out in the table to subsection 421.06(4) of the personnel licensing standards prior to first solo flight.

It is also recommended that authorised person (AP) require proof of language proficiency at an operational level in accordance with the language proficiency scale set out in the table to subsection 421.06(4) of the personnel licensing standards prior to issuing a student pilot permit..

MESURE RECOMMANDÉE :

Il est recommandé que les unités de formation au pilotage s'assurent que les élèves pilotes ont reçu un niveau fonctionnel de compétences linguistiques conformément à l'échelle de compétence linguistique figurant au tableau du paragraphe 421.06(4) des normes des licences du personnel avant leur premier vol solo.

Il est aussi recommandé que les personnes autorisées (PA) exigent une preuve de niveau fonctionnel de compétences linguistiques conformément à l'échelle de compétence linguistique figurant au tableau du paragraphe 421.06(4) des normes des licences du personnel avant de délivrer un permis d'élève pilote.

CONTACT OFFICE:

For more information concerning this issue, contact Pierre Samson, Commercial Flight Standards in Ottawa, by telephone at (613) 462-1152, by fax at (613) 990-6215 or by e-mail at pierre-laurent.samson@tc.gc.ca.

BUREAU RESPONSABLE :

Pour davantage de renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec Pierre Samson, Normes de l'aviation commerciale à Ottawa, par téléphone au (613) 462-1152, par télécopieur au (613)990-6215 ou par courriel à pierre-laurent.samson@tc.gc.ca.

Original signed by / Original signé par

Robert Sincennes

Director | Directeur
STANDARDS | NORMES

THE TRANSPORT CANADA CIVIL AVIATION SAFETY ALERT (CASA) IS USED TO CONVEY IMPORTANT SAFETY INFORMATION AND CONTAINS RECOMMENDED ACTION ITEMS. THE CASA STRIVES TO ASSIST THE AVIATION INDUSTRY'S EFFORTS TO PROVIDE A SERVICE WITH THE HIGHEST POSSIBLE DEGREE OF SAFETY. THE INFORMATION CONTAINED HEREIN IS OFTEN CRITICAL AND MUST BE CONVEYED TO THE APPROPRIATE OFFICE IN A TIMELY MANNER. THE CASA MAY BE CHANGED OR AMENDED SHOULD NEW INFORMATION BECOME AVAILABLE.

L'ALERTE À LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION CIVILE (ASAC) DE TRANSPORTS CANADA SERT À COMMUNIQUER DES RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ IMPORTANTS ET CONTIENT DES MESURES DE SUIVI RECOMMANDÉES. UNE ASAC VISE À AIDER LE MILIEU AÉRONAUTIQUE DANS SES EFFORTS VISANT À OFFRIR UN SERVICE AYANT UN NIVEAU DE SÉCURITÉ AUSSI ÉLEVÉ QUE POSSIBLE. LES RENSEIGNEMENTS QU'ELLE CONTIENT SONT SOUVENT CRITIQUES ET DOIVENT ÊTRE TRANSMIS RAPIDEMENT PAR LE BUREAU APPROPRIÉ. L'ASAC POURRA ÊTRE MODIFIÉE OU MISE À JOUR SI DE NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS DEVIENNENT DISPONIBLES.